



Avertissement



BLEUET NAIN

No 10 – 10 juillet 2012

EN BREF :

Semaine du 1^{er} au 7 juillet 2012 :

- État des cultures pour la Côte-Nord et le Saguenay–Lac-Saint-Jean : sommaire météorologique, stades phénologiques et travaux culturaux.
- Insectes : chrysomèle de l'apocyn, cercope de l'airelle et altise de l'airelle.
- Taches foliaires.

ÉTAT DES CULTURES

Côte-Nord

Secteurs Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Minganie et Sept-Rivières

Sommaire météorologique

Températures diurnes et nocturnes normales pour l'ensemble des secteurs, mais fraîches pour celui de Manicouagan.

Précipitations moyennes (1 à 3 jours) pour tous les secteurs, sauf celui de la Minganie où elles ont été faibles (< 1 jour).

Stades phénologiques

Le développement des plants de bleuets se situe aux stades 9 (abscission des corolles, assèchement du style) et 11 (fruits verts) pour les secteurs de Sept-Rivières et de la Minganie, 11 et 13 (fruits bleus ou noirs) pour ceux de la Haute-Côte-Nord et de Manicouagan.

Travaux culturaux

Désherbage d'été en cours (super éponge) pour tous les secteurs et pollinisation pour ceux de Sept-Rivière et de la Minganie.

Année de végétation

Croissance active pour l'ensemble des secteurs.



Lac-Saint-Jean Ouest et Est

Secteurs Albanel, Saint-Augustin, Saint-Eugène, Notre-Dame-de-Lorette, Labrecque et l'Ascension

Sommaire météorologique

Températures diurnes et nocturnes variant de chaudes à normales pour l'ensemble des secteurs.

Précipitations moyennes (1 à 3 jours) pour tous les secteurs.

Stades phénologiques

Le développement des bleuetiers est aux stades 11 (fruits verts) et 13 (fruits bleus ou noirs) pour l'ensemble des secteurs.

Travaux culturaux

Désherbage d'été (super éponge) pour l'ensemble des secteurs

Année de végétation

Pour l'ensemble des secteurs, le développement des bleuetiers est aux stades croissance active et croissance terminée (fil noir) (photo 1).

INSECTES

Cercopie de l'airelle

Au Lac-Saint-Jean, le cercopie de l'airelle est abondant dans plusieurs champs et à certains endroits, on peut dénombrer jusqu'à 4 nymphes par bleuetier. Pour plus d'information sur cet insecte, vous pouvez consulter l'avertissement **No 09** du 4 juillet 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a09bn12.pdf>).

Chrysomèle de l'apocyn

La chrysomèle de l'apocyn (photo 2) a été observée dans plusieurs champs au Lac-Saint-Jean. Cet insecte peut être considéré comme un allié dans les bleuetières, puisqu'il est associé uniquement à l'apocyn à feuilles d'androsème. La larve se nourrit des racines et l'adulte dévore les feuilles.

L'altise de l'airelle (*Altica sylvia*)

Dans la région du Lac-Saint-Jean, l'altise est au stade adulte. Pour les champs nécessitant un contrôle, le traitement devra être effectué 7 jours après l'apparition des premiers adultes. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le bulletin d'information **No 02** du 16 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02bn11.pdf>).





Photo 1 : Fil noir.



Photo 2 : Chrysomèle de l'apocyn.

MALADIES

Taches foliaires

Les taches foliaires sont très abondantes en cette période de l'année dans les bleuetières. Le blanc (*Oidium vaccinii*), la tache septorienne (*Septoria difformis*) et la rouille du bleuet (*Naohidemycetes vaccinii*) sont celles qui sont les plus observées. Le blanc et la rouille sont des maladies qui apparaissent tardivement et ne nécessitent généralement pas d'intervention. Puisque la tache septorienne se développe plus hâtivement (début d'infection en juin), elle est donc plus sujette à affecter la production de bleuet que le blanc et la rouille. Cependant, elle nécessite rarement un traitement avec un fongicide. Pour plus d'information sur les fongicides homologués pour cette maladie, vous pouvez consulter l'avertissement No 08 du 6 juillet 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08bn11.pdf>). Évaluez l'importance de ces maladies en visitant les champs au début de septembre. Les champs les plus affectés pourront faire l'objet d'un brûlage intense afin de limiter l'infection.

Pour obtenir de l'information supplémentaire sur les maladies foliaires, vous pouvez consulter le feuillet de renseignements C.3.3.0 sur les maladies secondaires du bleuet sauvage du « Guide de production du Nouveau-Brunswick » (<http://www.gnb.ca/0171/10/0171100029-f.pdf>), le « Guide d'identification – Alliés et ennemis du bleuet nain – Insectes, maladies et végétaux », d'Ève-Catherine Desjardins et de Romain Néron (http://www.craaq.qc.ca/Publications-du-CRAAQ/guide-d_identification-allies-et-ennemis-du-bleuet-nain/p/PEDI0022) et le « Guide de production du bleuet sauvage... dans une perspective de développement durable » d'Agrinova, du Club Conseil Bleuet, du MAPAQ et du CRAAQ (<http://www.spbq.ca/images/documents/amenagement/guideproduction/007.pdf>).



Texte rédigé par :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert

Photos :

Groupe conseil Agri-vert

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN
PIERRE-OLIVIER MARTEL, agronome – Avertisseur
Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MAPAQ
801, chemin du Pont-Taché Nord, Alma (Québec) G8B 5W2
Téléphone : 418 662-6457, poste 2868 – Télécopieur : 418 668-8694
Courriel : pierre-olivier.martel@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 10 – bleuets nains – 10 juillet 2012

